

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2016.0060/DP/SG du 23 juin 2016 de la présidente du collège de la Haute Autorité de santé portant délégation de signature au directeur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins**

NOR : HASX1630610S

La présidente de la Haute Autorité de santé,

Vu les articles L. 161-43 et R. 161-79 du code de la sécurité sociale ;

Vu le décret du président de la République du 3 mars 2016 portant nomination de la présidente du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision n° 2016.0006/DP/SG du 7 mars 2016 de la présidente de la Haute Autorité de santé portant délégation de signature au directeur ;

Vu la décision n° 2016.0007/DP/SG du 7 mars 2016 de la présidente du collège de la Haute Autorité de santé portant délégation de signature à la secrétaire générale et à l'adjoint à la secrétaire générale,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Pendant la période du 16 au 24 août 2016, et en cas d'empêchement du directeur, du directeur délégué et du secrétaire général et de son adjoint, délégation est donnée à Mme Catherine Grenier, directeur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, pour signer en son nom tout acte relatif au fonctionnement de la Haute Autorité de santé.

#### Article 2

La présente décision prend effet le 16 août 2016 et sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 juin 2016.

*La présidente,*  
Pr A. BUZYN